

Cours de droit en anglais et Certificate in Civil Law (L1, L2 et L3)

- Cours en langue anglaise :

L'étudiant inscrit en licence de Droit, a la possibilité de suivre des cours dispensés en anglais. Leur liste est précisée dans le programme des parcours de Licence bénéficiant de cette option. Chaque matière en anglais est évaluée par une note sur 20, qui permet à l'étudiant de bénéficier d'un maximum de 3 points bonus. Une note inférieure à 10 sur 20 ne donne pas droit à l'attribution de points bonus.

Les points bonus sont attribués en fonction des paliers suivants :

- Entre 10/20 et 12,9/20 : 1 point
- Entre 13/20 et 14,9/20 : 2 points
- Au-dessus de 15/20 : 3 points

- Certificate in Civil Law :

La validation de cinq matières proposées dans le parcours international dispensées en langue anglaise donne lieu à l'obtention d'un Certificate in Civil Law en complément des points bonus attachés à chaque cours.

Les cours « Legal Culture » et « Philosophy of Law », proposés au sein des unités d'enseignement complémentaires des 1^{ère} et 2^{ème} années de la Licence en Droit, peuvent être comptabilisés parmi les cinq matières à valider pour le certificat, sous réserve que l'étudiant les ait choisis pour la validation de sa Licence en droit et qu'il ait obtenu une note minimale de 10 sur 20 lors de l'examen.

Liste des matières comprises dans le Certificate in Civil Law :

Licence 1

- French Constitutional Law (L1 Droit, Semestre 1)
- Legal Culture (L1 Droit, Semestre 1)
- Duality and other Specificities of the French Court System (L1 Droit, Semestre 1)
French Business Law (L1 Droit, Semestre 1)
- History of European Legal Systems (L1 Droit, Semestre 2)
- Government and the Economy in France: A Historical Perspective (L1 Droit, Semestre 2)

Licence 2

- French Law of Obligations (L2 Droit, Semestre 3)
- History of Codifications (L2 Droit, Semestre 3)
- Philosophy of Law (L2 Droit Semestre 3)
- European Law (L2 Droit, Semestre 4)
- European International Relations (L2 Droit, Semestre 4)

Licence 3

- Introduction to Cross-border Litigation (L3 Droit, Semestre 5)

Licences concernées :

- Licence Droit (Paris et Melun)
- Double licence Droit et Économie et gestion
- Double licence Droit et Histoire
- Double licence Droit et Histoire de l'art
- Double licence Droit sciences
- Double cursus licence Droit et diplôme d'études multilingues